



KFKS/SCES
Koordinationsstelle Flusskrebse Schweiz
Service Coordination d'Écrevisse Suisse

Au nom de l'Office fédéral de l'environnement

www.kfks.ch | info@kfks.ch

Réintroduction des écrevisses

Foto: © Raphael Krieg

Le « Plan d'action écrevisses Suisse » mentionne les programmes d'introduction et de réintroduction comme mesures de protection. La réussite de ces programmes repose sur le respect de certaines conditions cadres.

Statut légal

L'art. 8a de l'OLFP indique que seules les écrevisses appartenant au même bassin versant que le lieu d'origine (Rhin, Rhône, Doubs, Ticino et Inn) peuvent faire l'objet d'une introduction. Des analyses génétiques préalables peuvent montrer les populations sont particulièrement adaptées à un prélèvement.

Cours d'eau d'introduction

Les cours d'eau potentiels doivent être exempts d'espèces d'écrevisses non indigènes. L'écrevisse ne peut être introduite dans un cours d'eau se trouvant à proximité d'une population d'écrevisses américaines à immigration prochaine.

En cas de précédente disparition d'une population d'écrevisses indigènes, les causes se doivent d'être identifiées et résolues avant une nouvelle introduction dans le cours d'eau. Aucune réintroduction ne peut avoir lieu avant la troisième année suivant une pandémie de peste de l'écrevisse. Avant l'introduction, un monitoring a lieu lors de la période d'analyse pour trouver toute trace d'écrevisses américaines ou d'écrevisses indigènes survivantes.

Les eaux ombragées et richement structurée, avec des affouillements (cours d'eau) et des berges abruptes, sont à privilégier. Un lit de cours d'eau fortement sédimenté est un critère d'exclusion. Les tronçons de cours d'eau situés directement à côté de cultures agricoles intensives (vergers, champs de légumes, etc.) ou directement en aval d'une

station d'épuration des eaux usées sont à, si possible, éviter. Les critères et paramètres importants des eaux pour les différentes espèces sont indiqués au tableau 1.

Sélection de la population à prélever

Pour préserver une certaine diversité génétique, et donc les adaptations locales, les spécimens doivent provenir d'une même population, aussi géographiquement proche que possible, et être prélevés depuis différents tronçons du cours d'eau. Les écrevisses issues de pêches de sauvetage sont également considérées pour une implantation. Les jeunes individus estivaux, comme les adultes (y compris les femelles porteuses d'œufs), conviennent. Les jeunes écrevisses nés la même année sont à privilégier, car elles ont moins tendance à migrer que les adultes après une introduction.

La capture doit être réalisée avec des nasses, avec des filets, ou encore de façon manuelle pendant la nuit. L'utilisation d'appareils de pêche électrique est déconseillée puisqu'ils peuvent engendrer des effets négatifs sur les écrevisses. Les plus petits spécimens sont capturés plus facilement au filet ou à la main.

Si le site de prélèvement en recense que peu d'individus malgré tout souhaitables, il peut être pertinent d'élever des jeunes écrevisses de manière artificielle dans une pisciculture ou une éclosierie d'écrevisse. Des boîtes perforées comprennent alors soit des individus des deux sexes à la fin de l'été/l'automne, soit des femelles porteuses d'œufs au printemps. Les jeunes spécimens sont ainsi séparés de leur mère après l'éclosion et élevés jusqu'en automne à l'abri des prédateurs. Le SCES peut aider les cantons ou les personnes intéressés dans la mise en œuvre d'une station d'élevage.

Tableau 1: Paramètres d'habitat pertinents pour les différentes espèces.

espèce	eaux favorables	température minimal de l'eau en été	température maximale d'été à court terme de l'eau	végétation subaquatique
écrevisse à pattes rouges	eaux stagnantes/ courantes	15°C	25°C	favorable
écrevisse à pattes blanches	eaux stagnantes/ courantes	10°C	25°C	favorable
écrevisse des torrents	eaux courantes	8°C	23°C	sans nécessité



Les cours d'eau pertinents pour l'introduction doivent présenter une vaste diversité structurelle et être suffisamment ombragés pour que la température de l'eau n'augmente pas de trop en été.

Réintroduction

Les spécimens doivent être introduits au printemps (d'avril à juin) ou en automne (de septembre à début novembre), les meilleurs résultats survenant pendant la période de reproduction (à savoir en automne). Lors de l'introduction de jeunes écrevisses, il peut être pertinent, surtout dans les cours d'eau de petite taille, de réduire au préalable la population de poissons prédateurs afin que les spécimens introduits ne finissent pas proie pour ces poissons.

Un cours d'eau de 100 mètres recense environ 50 écrevisses adultes ou 100 jeunes individus, qui sont introduits par groupes dans des endroits riches en lieux où se cacher. Afin de ne pas créer de goulot d'étranglement génétique, une vaste quantité d'individus est nécessaire. L'idéal est d'utiliser au moins 100 à 150 écrevisses adultes ou 200 à 300 individus jeunes pendant trois campagnes d'introduction.

Un transport sur la laine de bois humide, feuilles ou mousse est idéal, et prévient l'asphyxie des écrevisses dans une eau pauvre en oxygène. L'humidité de l'air doit toujours être suf-

fisamment élevée, notamment en été (à l'aide d'un couvercle ou d'un tissu humide). Un refroidissement du récipient de transport peut réduire le risque de blessure des individus en diminuant l'activité générale des écrevisses. En outre, par cette technique, le besoin en oxygène des écrevisses diminue. Les spécimens ne doivent toutefois pas entrer en contact direct avec de l'eau gelée ou un élément réfrigérant. Avant l'introduction, les spécimens doivent être habitués aux caractéristiques de l'eau d'introduction. Le bac de transport est alors rempli de quantités progressives d'eau du futur habitat. Les écrevisses peuvent être placées soit sur la rive, soit directement dans l'eau, par leur abdomen en premier.

Mesure d'efficacité

Une contrôle d'efficacité doit avoir lieu au moins un an après la dernière des trois campagnes d'introduction. C'est alors que l'opération sera considérée comme fructueuse : dans le meilleur des cas, les premiers descendants des individus introduits apparaissent déjà.

mbf09_reintroduction-des-ecrevisses.pdf 08.03.2023



Foto: © Raphael Krieg